

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.

Ou ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
adaptes, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

NOTICE BIOGRAPHIQUE DE M. THOMAS BENJ. PELLETIER

Nous accomplissons aujourd'hui la promesse que nous avons faite dans notre dernier numéro, de donner une notice biographique du Révd. M. Ths. Benj. Pelletier. Quoique peu capable de raconter dignement les principales époques de cette belle vie, nous avouons néanmoins que cette tâche nous est douce, nous satisfaisons un besoin du cœur, celui de la reconnaissance. On comprendra facilement pourquoi en cette circonstance notre *Gazette* ouvre ses colonnes à l'éloge de cet ami. Elle lui doit non seulement son existence, mais encore une partie de la prospérité dont elle jouit. De plus, M. Pelletier a travaillé pendant dix ans avec une rare activité à la gloire et à la prospérité du Collège de Ste. Anne qu'il a toujours aimé tout particulièrement. Il est donc bien juste que nous disions quelques mots à la louange de ce bienfaiteur dévoué.

Ses premières années

M. Ths. Benjamin Pelletier est né à Kamouraska, le 8 juin 1807. Issu de parents plus favorisés des dons de la piété chrétienne que des biens de la fortune, il avait puisé dès la plus tendre enfance cette foi vive, cet amour de l'ordre et du devoir qui furent le mobile des actions de toute sa vie. M. Varin, alors curé de cette paroisse, ayant remarqué en lui d'excellentes dispositions pour l'étude, le favorisa d'une manière toute spéciale. Il le confia à son vicaire, M. Morin, qui l'initia aux premiers éléments du latin. Comme il donnait les plus belles espérances pour l'avenir, on se décida, vers 1822, à l'envoyer à St. Roch de Québec, à un Collège fondé par Mgr. J. O. Plessis, et ouvert au mois d'octobre 1818. Cet établissement était dirigé par les chapelains qui desservaient l'église de cette localité. Ils furent eux-mêmes employés comme régents, nous dit l'Abbé Ferland, dans sa biographie de Mgr. Plessis. L'Evêque avait lui-même tracé le plan d'études qui tendait à abrégier la longueur du cours ordinaire. On voulait favoriser les jeunes gens doués de talents et appelés à l'état ecclésiastique. Au bout de trois ans, les élèves devaient savoir le latin, l'anglais, les mathématiques, et avoir acquis des connaissances fort étendues dans la géographie et l'histoire. Le jeune Thomas qui était du nombre des élèves

studieux et doués de bons talents, réussit parfaitement, et fit honneur au petit collège où il avait reçu les premières leçons dans les lettres et les sciences.

Il passa de là au Séminaire de Nicolet, en 1824, pour y faire sa rhétorique et sa philosophie. Là, comme à Québec, il se montra élève laborieux et pieux, et sut mériter la confiance et l'estime de ses supérieurs et de ses confrères.

En 1827, son cours d'études étant terminé, il revint à Kamouraska sa paroisse natale. Il fit un cours de droit sous l'Hon. J. B. Taché et fut admis à la profession.

Pendant son séjour à Kamouraska, il avait su se faire estimer et apprécier à un haut degré. Déjà il donnait des preuves non équivoques de ses dispositions littéraires. D'un esprit vif, d'une brillante imagination, d'un rare jugement, il avait tout ce qu'il faut pour réussir. Il abondait en bons mots, en réparties fines et spirituelles. Ses remarques étaient toujours pleines d'à propos. Ajoutez à cela un caractère gai, franc et ouvert, et grand observateur de tout ce qu'il voyait. On comprend de suite comment M. Pelletier, d'une apparence austère, était cependant le plus aimable des hommes dans la conversation ordinaire.

Nicolet

Après avoir vécu cinq ans dans le monde, où sa piété ne se démentit pas un seul instant, M. Pelletier songea à embrasser l'état ecclésiastique. Il fit connaître ses desseins à quelques prêtres éclairés, entre autres M. Bédard curé de Charlesbourg, et M. C. F. Painchaud, fondateur du Collège de Ste. Anne, qui l'encouragèrent fortement à poursuivre la réalisation de cette idée qui leur paraissait venir du ciel. M. Painchaud lui demanda l'aide de ses services comme professeur dans son Collège. Mais les circonstances ne lui permirent pas de se rendre, selon son désir, à l'invitation du Curé de Ste. Anne. Mgr. Signay lui ayant donné l'habit ecclésiastique en janvier 1833, l'envoya à Nicolet, qui alors avait besoin d'un nouveau professeur. Il y enseigna les classes de littérature et de rhétorique pendant quatre ans, et il s'acquitta avec un grand succès de ce rude labeur du professorat. Or quiconque connaît les difficultés et les obstacles de l'enseignement, comprend tout le travail qu'il exige. D'abord c'est une patience inaltérable

qui ne se décourage jamais, ni devant l'incapacité de celui-là, la paresse de celui-ci, la mauvaise volonté ou l'étourderie de cet autre. De plus il faut beaucoup d'humilité pour supporter les manquements d'un certain nombre, et beaucoup de charité pour compatir à l'ignorance de quelques-uns et aux travers des autres. A cela il faut unir une grande fermeté pour pouvoir dominer toutes ces volontés d'enfants, fermeté unie à un certain fond de douceur qui leur fait pratiquer l'obéissance sans contrainte, et cela tous les jours, dans toutes les circonstances, et pendant des années entières. Si encore le travail du professeur se bornait là; mais non, il a des cahiers à revoir, des compositions à corriger, des explications à préparer. C'est un sacrifice de tous les moments, et il est mille fois plus enchaîné à sa tâche que le négociant à ses affaires. Aussi voilà pourquoi peu d'hommes sont capables de se lier pour la vie à cette profession. M. Pelletier avait ces qualités qui font le bon professeur, et ses élèves se rappellent avec bonheur l'honneur qu'ils ont eu de l'avoir pour maître.

Il établit à Nicolet une école de dessin qui réussit parfaitement.

En 1837 le mauvais état de sa santé le força de laisser l'enseignement. Il se retira à l'Islet chez son ami, M. F. X. Delage. Il était diacre. Pendant ce temps de repos où il travaillait à refaire sa santé, il se rendit utile au tant qu'il fut en son pouvoir. Il ne demeurait jamais oisif, il fallait continuellement un aliment à l'activité de son esprit. S'étant passablement rétabli, Mgr. Signay l'ordonna prêtre le 18 octobre 1837, dans l'espérance qu'il pourrait rendre quelques services à son ami qui se trouvait seul dans cette paroisse déjà assez populeuse. Il y resta plusieurs mois, faisant l'office de vicaire. Pendant cet intervalle, il fut desservir la paroisse de l'Ange Gardien et de St. Jean Port-Joli, M. Boissonnault, alors curé, se trouvant indisposé.

Ste. Anne

A l'époque où nous sommes, 1838, le Collège de Ste. Anne venait de perdre son bien aimé fondateur, le Révd. M. C. F. Painchaud. Il avait cessé de vivre le 9 février de la même année. M. Alexis Mailloux, Directeur depuis 1834, le remplaçait à la cure avec le titre de Supérieur du Collège. M. F. Pilote, employé dans l'institution depuis 1836, chargé de la direction des élèves et de l'administration du temporel, se trouvait accablé, et incapable par conséquent de suivre les études. Le besoin d'un second prêtre se faisait donc vivement sentir. Les yeux se tournèrent naturellement sur M. Pelletier qu'on savait doué de toutes les qualités, et de toutes les aptitudes nécessaires pour remplir dignement le poste important de Préfet des Etudes. L'offre lui en fut faite, et il l'accepta de bon cœur, heureux de pouvoir par là prouver aux amis de M. Painchaud, qui déploiraient sa perte récente, toute la vénération qu'il avait pour ce bienfaiteur de la jeunesse et du pays.

Il s'attacha aussitôt à l'institution comme à son œuvre propre. Aussi le reçut-on comme un ami en qui on avait pleine et entière confiance. Comprenant que, dans une institution comme celle-ci, le rôle d'un directeur des études est éminemment important, qu'il est l'âme principale de l'instruction des élèves, qu'il doit embrasser d'un seul coup d'œil tout le plan des études et en suivre le mouvement jusque dans les plus petits détails, il s'appliqua tout d'abord à examiner avec soin le fonctionnement de tout l'ensemble. Il ne tarda pas à voir qu'elles étaient les formes urgentes, nécessaires, qu'il fallait faire. D'un regard sûr, d'un esprit pénétrant, il se rendit compte de tout en peu de temps, et il s'efforça d'établir l'organisation la plus parfaite possible, qui put lui permettre de veiller à tout. Et tout en poussant les élèves dans la voie du progrès, il n'oubliait pas ce

qui contribue directement à la bonne éducation. Il s'efforçait de leur inspirer l'amour du travail, et de l'étude, examinant avec soin le caractère et la tournure d'esprit d'un chacun, s'efforçant de mettre dans la tête de chaque individu ces principes d'ordre et même d'économie, qu'il est si important de faire pratiquer de bonne heure aux enfants. Il avait un tact admirable dans le choix des moyens d'émulation, dans la distribution des récompenses ou des châtimens.

A la fin de juillet de l'année suivante, 1839, à l'ouverture des vacances, M. Pelletier fit voir qu'il était vraiment digne du poste qu'il occupait, et de la confiance qu'on reposait en lui. Il donna des preuves non équivoques de son bon goût et de ses sentiments d'attachement à la maison de Ste. Anne. On se rappelle encore vivement cette émotion qui, comme un courant électrique, s'empara de tout le monde, lorsqu'un élève qui faisait l'éloge de M. Painchaud, tira tout à coup le rideau qui voilait le portrait du glorieux fondateur dont les traits étaient profondément gravés dans tous les cœurs. Et faisant allusion aux commencemens de l'institution, il dit: "Comme vous voyez, l'œuvre de M. Painchaud subsiste. Il est beau de perpétuer cette œuvre. Il est digne de mérite d'en développer la fin et l'objet, d'en assurer la permanence et la prospérité, etc."

Dans la suite, toutes ces séances qui couronnent la fin de l'année scolaire, organisées par M. Pelletier, eurent ce brillant, cet éclat qui charment et attirent les amis de l'éducation et des lettres, et toujours il sut habilement faire revivre le souvenir de M. Painchaud, cet éminent bienfaiteur de l'enfance. Discours, poésies, drames, tout était admirablement bien fait et bien choisi. Les élèves, préparés par lui-même, ou sous ses yeux, se présentaient devant le public avec aisance et dignité. Ces séances n'avaient rien de fatigant; à la suite des choses sérieuses qui réclament une grande attention, succédaient des chants agréables, composés pour la circonstance, et une douce musique qui, par ses accords harmonieux, rehaussait encore la solennité de ces fêtes de famille. Ainsi les heures s'écoulaient rapidement et presque inaperçues, laissant toujours dans l'âme des élèves et des parents des souvenirs ineffaçables.

Vers cette époque, un nouveau besoin dans l'instruction de notre jeunesse se faisait vivement sentir. Nos relations commerciales avec l'Angleterre, les Etats-Unis et la population anglaise de ce pays faisaient de la langue anglaise une nécessité pour les Canadiens français. Nos familles canadiennes qui destinaient leurs fils au commerce ou aux positions un peu élevées dans la société, étaient forcées de les placer dans des écoles protestantes, ou de les envoyer aux Etats-Unis. Car, outre que l'anglais s'enseignait comparativement peu dans nos collèges et nos principales écoles, il n'y avait pas d'enseignement spécial dans la langue anglaise pour le commerce ou l'industrie. Entre le collège et la petite école commune on ne trouvait rien. Il fallait remplir une grande lacune. La Corporation du Collège de Ste. Anne pleine de confiance dans la divine Providence, sans autre moyen que sa bonne volonté et le désir d'être utile à ses compatriotes d'origine française, n'hésita pas à se mettre à l'œuvre. Mais il fallait introduire dans le cours d'études une grande innovation, et circonscrire les matières du cours purement classique, et celles d'un cours exclusivement commercial et industriel, de manière que, l'un et l'autre, pussent marcher ensemble dans la même institution sans se nuire, dans une complète indépendance, et sans allonger la durée du cours ordinaire des études collégiales.

M. Pelletier accepta le nouveau plan d'études qui lui fut présenté, mais avec une grande réserve. C'était prudence, car les innovations en telles matières sont toujours pleines de dangers. Mais quand il eut compris que le cours classique, malgré cette

profonde modification, ne serait aucunement affaibli, ce que l'expérience a bien prouvé depuis, il se dévoua à sa réalisation. Après trois ans d'essai, en 1845, M. Pelletier, au nom de la Corporation, donna au public un compte-rendu de ce qui s'était fait, dans une brochure d'une douzaine de pages.

En dehors de sa charge de préfet des études, il ne demeurait pas inactif. C'est lui qui créa ces jardins qui embellissent les lieux de récréation du Collège, et qui fit naître ce goût pour l'horticulture qui subsiste encore. Il aimait beaucoup les fleurs, et il voyait dans les soins qu'elles reclamaient un utile et agréable moyen d'employer avantageusement les moments de loisirs.

Dès 1830, la seconde année de la fondation du Collège, un atelier de menuisier et de tourneur avait été établi par le second directeur, M. Louis Proulx, actuellement curé de Ste. Marie de la Beauce. Sous la surveillance de l'habile Directeur plusieurs ouvrages remarquables sortirent de cet atelier. Il y avait aussi quelques instruments de reliure. M. Pelletier eut garde de négliger d'entretenir parmi les élèves le goût des travaux manuels comme excellent moyen de délassement, de santé et d'utile distraction après de longues heures d'études. C'est ainsi qu'il a sauvé du naufrage plusieurs revues et journaux qui forment aujourd'hui une collection précieuse.

Comme à Nicolet il a établi à Ste. Anne une école de dessin et d'écriture soignée qui s'est conservée jusqu'aujourd'hui.

Il avait ainsi travaillé à Sainte Anne, avec une constante ardeur, pendant dix ans, lorsque, dans les vacances de 1848, se sentant fatigué par ces longs et incessants travaux, il se décida à demander sa retraite du Collège. Attaqué à différentes reprises par de graves maladies, on comprend facilement que cette faible constitution demandait quelque repos. Il alla se refaire chez son ami et ancien compagnon de collège, le Révd. M. J. D. Déziel, alors curé de St. Joseph de Lévis.

Terrebonne

Au mois de mars 1849, il fut invité par le Révd M. A. Théberge, curé de Terrebonne, à prendre la direction du Collège Masson que les Frères de Ste. Croix laissaient par un ordre de leur Supérieur, qui les réclamait pour une autre localité. Il accepta l'invitation et se rendit à Terrebonne au mois de décembre de la même année. Il réorganisa la maison sur un nouveau pied. Il dota cette institution d'un plan d'études analogue à celui suivi à Ste. Anne. Il est demeuré à Terrebonne jusqu'en 1857, y compris plusieurs intervalles de repos commandé par le mauvais état de sa santé. Il venait alors se délasser chez son ami le M. Déziel, à la Pointe-Lévis.

C'est à lui qu'est dû le plan du nouveau et élégant Collège qui fait aujourd'hui l'ornement et la gloire du village de Terrebonne. Pendant un voyage que M. Théberge fit à Rome, il se chargea de la direction des travaux en sus de ses occupations ordinaires. Comme à Ste. Anne, il y est regardé comme l'un des principaux fondateurs de l'institution.

Nous regrettons vivement de n'avoir pu nous procurer le numéro d'un journal de Montréal, qui vient de publier une notice biographique contenant d'intéressants détails sur ses travaux et ses services rendus au Collège Masson. Nous aurions aimé à raconter tout ce que notre ami a fait sur ce nouveau théâtre, où nous savons qu'il s'est distingué à plus d'un titre.

Dans le cours de l'année 1857, il revint de nouveau à Notre Dame de Lévis. Comme nous le dit un ami du Collège de Terrebonne, à l'obligance duquel nous sommes redevable de ces détails, M. Pelletier se sentait désormais incapable de continuer cette vie laborieuse qui le minait plus fortement que

jamais. Au mois d'octobre 1858, il entra à l'Hospice de Notre-Dame de Lévis, en compagnie de quelques confrères et amis malades, et incapables d'exercer le ministère. Il y passa deux ans, toujours occupé d'études, et de la direction des classes qui s'ouvraient pour la première fois dans le couvent attaché à cet hospice.

En 1860, au mois de septembre, il laissa l'hospice pour se retirer chez son ami et élève de Nicolet, M. J. H. Routier, curé de St. Joseph de Lévis. Il y est demeuré jusqu'au 25 avril de la présente année.

Son goût pour les beaux arts

M. Pelletier avait un goût prononcé pour le dessin et l'architecture. Ce goût développé par l'étude des meilleurs modèles pendant une longue suite d'années, avait atteint un degré remarquable de perfection. Il en a donné des preuves par les plans de plusieurs édifices importants, entre autres, le Collège, le presbytère et l'Hospice de Lévis, le beau Collège Masson, et l'Académie de Stanfold. Ces édifices lui font grandement honneur.

Il n'était pas étranger non plus aux règles de la peinture. Il savait se rendre un bon compte des qualités comme des défauts des tableaux soumis à son examen.

Ses travaux littéraires

Mais tout cela n'était pour lui que pure distraction et délassement. L'activité de son esprit et l'élévation de ses idées le portaient sans cesse à des études plus sérieuses. Les rares instants que lui laissaient ses souffrances continues, les pénibles travaux de l'enseignement, et la surveillance minutieuse de tout ce qui a rapport aux études, lorsqu'il était à Ste. Anne ou à Terrebonne, étaient consacrés à l'étude des questions de l'ordre le plus élevé soit de la philosophie, soit de la littérature, ou de l'ordre social. Il se tenait au courant de tout ce qui se publie dans les revues scientifiques et les grands journaux, suivant pas à pas la marche des idées. Le but de ses études n'était point de chercher une satisfaction purement idéale. Il les dirigeait sans cesse à la vie réelle et pratique. Il était loin d'être un idéologue. Dans les questions d'ordre social il se plaçait toujours au point de vue catholique et de la nationalité canadienne. Pour lui, être canadien et catholique c'était tout un. Il ne comprenait pas que notre nationalité qui s'est déjà si profondément enracinée dans le sol de la vallée du St. Laurent, sous la bienfaisante influence du plus pur catholicisme, put se maintenir sans puiser sans cesse à cette source féconde de la civilisation de tous les peuples. Aussi cette idée revenait-elle sans cesse dans ses écrits. *Catholique avant tout* était son mot d'ordre en philosophie, en littérature et en politique. Il déplorait la profonde erreur de tant de chefs de la société civile qui, quoiqu'animés d'ailleurs des meilleures dispositions, mais trop oublieux du passé, ne paraissent pas toujours assez comprendre dans leurs savantes combinaisons, que la société ne peut se passer de Dieu. La bonne volonté et les bonnes intentions n'excusent point l'ignorance des principes fondamentaux de l'ordre social dans la haute direction des affaires publiques.

Tolérant sur tout le reste, bon, facile, d'une honneur très-enjouée, cédant volontiers à l'opinion des autres dans les choses indifférentes, il était inexorable sur les questions de principes. Il repoussait les accommodements, les concessions, les demi-mesures, au point que bien souvent il s'est attiré des ennemis, ou indisposé plusieurs de ses meilleurs amis. Mais la pureté de ses vues, et la certitude d'être dans le vrai le dédommageaient suffisamment des désagrément causés par de chaudes polémiques. Dans l'ardeur de ses convictions il a pu sans doute porter de

durs coups à des adversaires. Mais il sut toujours distinguer avec grand soin entre l'erreur et la personne, menageant celle-ci et frappant impitoyablement celle-là.

Si de la philosophie nous passons à la littérature, nous trouvons dans M. Pelletier un talent remarquable, avec tout ce qu'il faut pour assurer le succès : abondance des idées, imagination brillante, rare facilité d'expression. Son style était toujours élégant et soigné. Toutefois dans plusieurs de ses écrits, ses périodes un peu longues quoique toujours arrondies, étaient quelquefois à la phrase un peu de la clarté désirable. Il n'a jamais écrit de livre. Ses occupations incessantes dans l'enseignement et ses infirmités ne lui en ont jamais laissé le temps. Il se contentait d'écrire sur des questions de circonstance et d'actualité. Ses premiers écrits datent de 1829. Il était alors clerc-notaire à Kamouraska. La Chambre d'Assemblée du B. C. était saisie d'un projet de loi sur les fabriques. La plupart des clauses étaient dictées par un fort mauvais esprit. Dans une suite d'articles publiés dans les journaux du temps, M. Pelletier, aidé de son ami M. Delage, porta de rudes coups à ce malencontreux projet et à l'esprit qui l'avait inspiré. Ces écrits eurent sans doute leur bonne part d'influence dans le renvoi du projet en question, et le mépris qui couvrit ses auteurs.

Il n'écrivait pas seulement en prose, il faisait aussi des vers. Il serait difficile de qualifier son genre, puisqu'il fit d'excellentes pièces pleines de verve et d'inspiration dans le genre lyrique et le genre héroï-comique. Il composa toujours lui-même des chants de circonstances pour les solennités littéraires dans les collèges dont il était chargé. Ils étaient remarquables par l'à-propos et la délicatesse du sentiment. Il fit aussi quelques cantiques. Les élèves de Ste. Anne aiment encore à chanter :

O Saint modèle,

Patron de nos beaux jours, etc.,

composé en l'honneur de St. Louis de Gonzague.

Dans le genre héroï-comique, il a écrit deux pièces remarquables, la *Charliboyade* et *Malec*. Cette dernière est encore inédite. La *Charliboyade* a été publiée sous le nom seul de M. le Notaire Martin de St. Paschal, mais M. Pelletier y a eu sa grande part de travail et de mérite. Elle est de 1829. Ils étaient alors tous deux clerc-notaires à Kamouraska. Une assemblée de marguilliers fut l'incident qui mit nos deux jeunes poètes en verve.

Le poème intitulé *Malec*, du nom du héros qui en fut le sujet, est une vengeance de poète tiré par l'auteur contre un vieux cheval de collège qui eut un jour la fantaisie de prendre le mors aux dents et d'exposer la vie de l'auteur et d'un ami qui l'accompagnait, tantôt à travers les souches, tantôt frisant les bords d'un précipice, tantôt traversant à la vive course un pont long et étroit, jusqu'à ce qu'enfin le coursier beaucoup trop fougueux pour son âge s'arrêta malgré lui sur une charge de bois qu'il voulait dévancer sans même prendre la peine de s'écarter de son chemin. De retour à la maison, l'auteur voulut se dédommager des trop vives émotions de sa promenade par plusieurs centaines de bons vers qui ne lui coûtèrent d'autre travail que la peine de les écrire.

Ces deux pièces renferment un grand nombre de vers que Boileau et Gresset n'auraient pas dédaignés.

On ferait un beau livre de tout ce qu'il a écrit. Ce volume paraissant sous le titre de *mélanges* ouvrirait également bien ses pages à des écrits variés pour le fonds comme pour la forme, tel que notre ami a eu le talent d'en faire pendant sa longue carrière, sur tant de sujets divers. Cette compilation aurait sans doute ses difficultés, vu que l'auteur a probablement laissé

peu de manuscrits. Il faudrait les chercher dans les journaux qu'il favorisait de sa collaboration. Mais avec un peu de soin et de patience, on pourrait assez facilement recueillir ce qu'il a publié de plus remarquable. Quant aux pièces légères et de circonstance, composées pour les séances littéraires qui couronnent toujours les travaux de l'année scolaire dans nos collèges, on peut croire que la plupart des élèves qui ont figuré dans ces solennités les ont soigneusement conservées. Ils seraient sans doute fort heureux de répondre à l'appel qui leur serait fait de les communiquer à l'ami patient et dévoué qui se chargerait de ce travail. Peut-être nous faisons-nous illusion. Mais nous osons croire que les anciens élèves de M. Pelletier et ses nombreux amis, ne refuseraient pas de prendre part à une souscription ouverte dans ce but. Dans un temps comme celui-ci, où notre littérature canadienne reçoit partout un si vif encouragement, par la publication de trois revues, un bon choix de ses écrits ne déparerait pas la collection déjà fort importante de nos meilleures plumes.

Gazette des Campagnes

Pendant les dernières années de sa vie, M. Pelletier employait une partie du temps que lui laissaient ses souffrances presque continuelles dans un autre genre de travail. L'étonnante activité de son esprit ne lui laissait aucun repos. Plusieurs journaux voulurent l'avoir pour collaborateur. Celui où il travailla le plus longtemps et avec le plus d'assiduité, parce qu'il était le fils de son dévouement à la classe agricole qu'il affectionnait davantage, fut la *Gazette des Campagnes, journal du cultivateur et du colon*. Fondé d'abord par M. Emile Dumais de Kamouraska vers la fin de 1861, ce journal ne put vivre que trois mois. Notre ami qui l'avait puissamment encouragé de sa collaboration et dirigé de ses conseils, voyait avec chagrin cette publication, accueillie déjà du public avec une faveur marquée tomber sitôt. Il fit donc un effort suprême pour la ressusciter, aidé de quelques amis dévoués comme lui. M. Dumais cédant à la force des circonstances, fut content de trouver un imprimeur qui se chargeât de remplir les promesses de son prospectus et les engagements qui le liaient envers le public. La *Gazette des Campagnes* fut donc installée à Ste. Anne, dans l'école même d'Agriculture, sous le patronage de laquelle le Collège consentit à la placer. La rédaction de la partie agricole depuis cette époque se fit toujours à Ste. Anne, et celle de la Quinzaine à la Pointe-Lévis. Ceux qui ont fondé des établissements de cette nature savent tout ce qu'il en coûte de trouble, souvent de déboires, et toujours de sacrifices de toute sorte, quand on n'a d'autre monnaie à mettre au jeu que la bonne volonté, pour installer un matériel d'imprimerie, et organiser une administration capable d'inspirer confiance. Tout cela M. Pelletier l'a fait avec un rare bonheur. L'imprimerie fut installée dans d'excellentes conditions, et le corps administratif de la *Gazette* fut constitué par un acte notarié le 7 avril 1862. Il en avait lui-même rédigé toutes les clauses avec le plus grand soin.

Il trouva sans doute beaucoup d'amis puissants et dévoués qui le secondèrent avec un grand zèle. Mais à lui seul le mérite d'avoir su intéresser en faveur de son œuvre tous ceux dont le concours lui était nécessaire. Il alla même jusqu'à faire au clergé un appel chaleureux en faveur de la *Gazette*. Dans sa circulaire du mois d'avril 1862, il s'exprimait ainsi :
 " Plus que jamais l'oubli, le mépris et le sacrifice des principes, règnent par tout le monde aujourd'hui ; et ce mal profond est loin, hélas, d'être étranger à notre société canadienne, soit à la campagne, soit à la ville. Au journalisme et à quelques mauvaises écoles littéraires et politiques est dû ce malheur. C'est donc au journalisme fidèle avant tout et en tout aux

“ vrais principes, ainsi qu'à des écoles littéraires et même politiques mieux disposées et mieux renseignées, telles que, heureusement, il en existe aujourd'hui, à réparer les maux du passé, et à combattre, dans le présent, toute prétention aux mauvaises doctrines. Là est le salut du peuple avant tout. Un peuple qui vit d'erreurs ne peut vivre ni heureux ni longtemps.”

C'est ainsi qu'il entendait la mission du journalisme, éclairer le peuple en le rendant meilleur. Aussi la *Gazette* n'était-elle pas seulement occupée du soin de la prospérité matérielle du peuple Canadien, l'agriculture et la colonisation, ces deux éléments de force vitale pour notre nationalité. Elle avait encore en vue un autre ordre de choses infiniment plus élevé que celui des intérêts purement matériels. *Car l'homme ne vit pas seulement de pain.* Il lui faut de la religion et des mœurs. L'*Histoire de la Quinzaine* n'est autre chose que le développement et l'application de cette idée. En effet il n'a jamais voulu faire autre chose dans l'histoire de la quinzaine. C'est une revue rapide des événements les plus remarquables de l'ancien et du nouveau monde, en tant qu'ils peuvent intéresser le cultivateur et sa vertueuse famille, avec une appréciation au point de vue des principes chrétiens. Les lecteurs savent s'il n'a jamais manqué l'occasion de signaler une erreur ou un danger, à propos des événements qui venaient tour à tour se dérouler sous ses yeux.

Mais voici, en faveur de son œuvre chérie, un témoignage étranger, par conséquent plus désintéressé que le nôtre, et moins exposé à la flatterie. Le rang élevé de son auteur, et sa parfaite compétence à apprécier une œuvre pareille sous le rapport des doctrines, comme sous le rapport littéraire, est la meilleure preuve de la justesse des vues de M. Pelletier.

M. Beaudry, curé de St. Constant de Montreal, écrivait ce qui suit il y a quatre mois à peine, dans l'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial* :

“ Les fondateurs de la *Gazette des Campagnes* paraissent avoir compris parfaitement les besoins de leurs compatriotes, et nous le disons avec une bien douce satisfaction, ils ont déjà obtenu de grands succès. Leur œuvre est marquée au coin de l'intelligence. Il était impossible, croyons-nous, de réunir en plus grand nombre, et à un plus haut degré que l'a fait la *Gazette*, toutes les qualités que doit avoir un tel journal

“ Cette *Gazette* n'est pas exclusivement un journal d'agriculture, sa revue de la Quinzaine est un résumé des principales questions qui s'agitent dans le monde politique, tant à l'étranger que dans le pays ; en sorte que, à l'aide seul de cette feuille on peut se tenir à très-peu de chose près, suffisamment au courant des événements dont l'importance mérite de fixer l'attention publique. Et certes, jusqu'à présent cette revue, sous le double rapport du style et des appréciations, ne le cède en rien aux meilleurs articles des autres journaux. La forme, en demeurant à la portée de tous les lecteurs, n'en est pas moins pure, agréable, et toujours pleine de vigueur. Pour ceux qui aiment et cherchent sincèrement la vérité, c'est une véritable jouissance de lire cette intéressante revue ; on étudie avec un vif intérêt ces appréciations d'un esprit judicieux, faites en dehors de toute passion politique et de tout esprit de parti. La *Gazette des Campagnes*, malgré son titre et son format tout-à-fait modeste, occupe certainement une place distinguée dans le journalisme canadien, tandis que pour les cultivateurs elle est un véritable trésor. Nous voudrions la voir dans toutes nos bonnes familles canadiennes des campagnes.”

C'est ainsi que parlait le digne curé de St. Constant, au mois de décembre dernier. Ces paroles n'étaient au reste qu'un écho fidèle de l'opinion manifestée dans une foule de lettres

adressées au propriétaire-gérant, M. Firmin H. Proulx, depuis trois ans, de tous les points du pays, de Sandwich au Cap Breton. Ainsi M. Pelletier a pu goûter pendant longtemps le fruit de son œuvre de prédilection.

Depuis assez longtemps il manifestait le désir de laisser à un autre sa part de rédaction de la *Gazette des Campagnes*. Ses infirmités augmentant avec l'âge lui rendaient trop pénible cette tâche d'écrire tous les quinze jours une telle revue. Le 23 septembre de l'année dernière, il nous écrivit : “ Je vous prie de communiquer au Comité de la *Gazette* qu'avenant la Toussaint, je cesserai définitivement la rédaction de la Quinzaine. Les raisons que je n'ai pas besoin de répéter sont les mêmes que celles déjà données dans notre dernière assemblée.” Pressé de nouveau de continuer son œuvre, il se sacrifia encore, jusqu'à ce qu'enfin, dans les premiers jours de janvier, le Comité, ne croyant pas devoir insister davantage, consentit, quoique bien à regret, à la retraite de M. Pelletier.

Ses vertus

Notre illustre ami n'était pas moins remarquable sous le rapport des vertus que sous celui des talents. Ceux qui l'ont particulièrement connu savent combien il était humble. L'humilité n'est pas seulement la base de toutes les vertus, elle est encore l'enseigne du vrai mérite. Comme toutes les grandes âmes il méprisait la gloire. Il avait même recours à mille artifices pour éloigner la louange. La gloire de Dieu et le bien de ses semblables, voilà disait-il souvent, l'unique fin que le prêtre doit se proposer dans toutes ses œuvres.

A l'humilité s'unissait chez lui l'amour de la vérité. Partout où il voyait l'erreur il la combattait avec ardeur. Il l'attaquait directement en face. Sa parole ne servait point à voiler sa pensée, elle en était toujours l'expression franche et sincère. Ce n'était pas toujours le moyen de conquérir l'assentiment universel, mais il s'en consolait facilement par la conviction du devoir accompli. Si cette franchise ne le conduisit pas toujours au succès, personne ne saurait dire qu'elle ne fut pas au moins loyale.

Sa piété constante a toujours été remarquable. Il avait compris cette parole de St. Paul à Timothée : *Pietas autem ad omnia utilis est* (Ch. IV, v. 8). Quiconque l'a vu à l'autel, a pu s'en convaincre. Il priait avec tout l'amour et toute la candeur d'un enfant. Sa foi était des plus vives. Jamais en aucune circonstance, même dans les moments de ses plus fortes occupations, il ne retranchait quoique ce fut de ses exercices de piété. Il suivit de point en point le règlement qu'il s'était tracé. Il a réalisé dans sa vie de chaque jour ce qu'il a prêché si souvent aux élèves qui ont eu le bonheur de l'avoir pour guide : *Ordo ducit ad Deum*, l'ordre conduit à Dieu.

La charité était aussi une vertu aimée et pratiquée par M. Pelletier. Il aimait à rendre service et il le faisait toujours de bon cœur. Il était tout dévouement pour les autres. C'était une satisfaction pour lui que d'aider quelqu'un, soit par son travail, soit par ses conseils. Il paraissait dans ces occasions s'oublier lui-même. Plein de respect et d'estime pour les autres, la moindre remarque peu charitable paraissait l'attrister. Il avait en horreur les médisants. Mais ce qui nous frappe le plus chez lui dans la pratique de cette vertu c'est son zèle constant pour l'éducation. L'éducation a été l'occupation de toute sa vie. Il aimait la jeunesse de son pays, il s'intéressait à son avenir. Il savait que l'éducation est la plus grande des œuvres, une œuvre providentielle et sacrée, une œuvre sublime, une tâche toute divine, un sacerdoce enfin. Quoi de plus beau en effet que de former le caractère, d'élever le cœur, d'éclairer l'intelligence, et de fortifier dans le bien la volonté d'un enfant,

que de préparer à sa patrie de bons citoyens, et de donner à l'Eglise des sujets dévoués et vertueux. C'est là, entre toutes ses œuvres, la plus belle. Il ne s'est pas contenté seulement de se sacrifier pour l'enseignement; en plusieurs circonstances il a même pris sur ses honoraires pour favoriser certains élèves pauvres, mais doués de grands talents. Dans les dernières années de sa vie, il a donné gratuitement l'instruction à plusieurs jeunes gens qui se disposaient à aller continuer plus tard leurs études dans nos collèges. Au moment même de sa mort, il avait encore quatre élèves. Il mérite donc bien assurément le titre de bienfaiteur et de protecteur de l'enfance, et toujours son nom sera prononcé avec respect, amour et reconnaissance.

Sa mort

M. Pelletier résidait à St. Joseph de Lévis depuis à peu près cinq ans, lorsque la mort est venu le frapper. Cette triste nouvelle produisit une profonde et pénible sensation par tout le pays où il comptait de nombreux et sincères amis. Comme le dit le *Courrier du Canada*, "quoique d'une constitution frêle, M. Pelletier jouissait encore d'une santé comparativement bonne, et rien n'indiquait qu'il serait si tôt et si brusquement enlevé à l'estime de ses confrères et au respect de tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître et de l'apprécier. Avant hier (le lendemain de la Quasimodo) M. Pelletier bénissait, à l'église de St. Joseph de la Pointe Lévis, le mariage d'une de ses nièces. Après la messe il se sentit indisposé, mais cette indisposition ne fut pas assez grave pour l'empêcher de se rendre à l'invitation des époux, qu'il venait d'unir et qui l'avaient prié de venir dîner avec eux. Au moment où il allait se mettre à table, il fut soudainement frappé" d'apoplexie au point qu'à l'instant même on perdit tout espoir de le réchapper. "Un médecin fut immédiatement appelé, mais ses soins eurent tout au plus pour effet de le soulager momentanément. Après une nuit de souffrance, il eut hier matin (25 avril) une attaque plus terrible que la première encore, et à huit heures il rendait son dernier soupir," âgé de 57 ans, 10 mois et 17 jours."

Le lendemain on le transporta au presbytère. Ses funérailles eurent lieu le 28 avril, avec toute la pompe et la solennité désirables. M. Routier, curé de St. Joseph, a su rendre noblement et dignement à son ami les honneurs funèbres. L'intérieur du temple avait été décoré avec un goût et un tact parfaits. Une foule immense encombra le lieu saint. Outre un nombre considérable des membres du clergé, on voyait un bon nombre de laïcs distingués venus de la ville et des paroisses voisines. Le service fut chanté par le M. le Grand Vicaire Cazeau, assisté par M. G. Drolet, curé de St. Michel, faisant l'office de diacre, et M. Joseph Sirois, vicaire du Faubourg St. Jean, à Québec, faisant l'office de sous-diacre. Les coins du poêle furent portés par Messieurs L. A. Proulx, curé de St. Valier, F. Pilote, procureur du Collège de Ste. Anne, J. B. Grenier, curé de St. Henri, P. H. Harkin, curé de St. Coloman, P. Beaumont, curé de St. Jean Chrysostôme, et A. Campeau, curé de Beaumont. Les chants graves et solennels de l'Eglise, les sons harmonieux de l'orgue, sous l'habile direction d'une des dames religieuses du Couvent Jésus-Marie, les décorations funèbres, tout remuait fortement l'âme contemplant dans un religieux recueillement les ravages de la mort, et contribuait à l'élever vers le ciel, pour implorer la clémence de Celui qui voit des taches jusque dans ses saints.

Depuis trois ans, la mort n'a pas épargné nos hommes de science, de vertu et de mérite. Pour ne parler que de notre clergé, dans le diocèse de Québec seulement, elle a moissonné

dans ce court espace de temps, MM. les Grands Vicaires L. J. Casault et C. Gauvreau, notre savant historien J. B. A. Ferland, et en dernier lieu, le regretté défunt dont nous déplorons la perte en ce moment. Voilà sans doute des hommes bien dignes de vivre dans la mémoire de leurs concitoyens et de tous les vrais amis du pays. Ils sont aussi bien dignes de nos regrets, car tout confiant que nous sommes dans la divine Providence, nous ne pouvons cependant nous empêcher de nous attrister en voyant qu'ils ne sont plus.

La tombe vient de le dérober à nos regards. Si notre cœur s'afflige à la seule pensée qu'il ne nous sera plus donné de jouir de son aimable société, du moins nous pourrions nous consoler par la pensée qu'il jouit déjà de la récompense due à ses travaux. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre, travaillant toujours avec la même ardeur pour l'honneur de la religion, le bien de ses frères, la gloire et la prospérité de son pays, savent si sa carrière a été bien remplie : *Et dies pleni invenientur in eis.* (Ps. 72, v. 10.)

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ASSOLEMENTS.

Principes généraux.

Le climat ! voilà une grande question quand il s'agit de choisir un bon assolement ; mais aussi, c'est une question qui présente les plus grandes difficultés dans certains pays. Nous croyons que le Canada appartient à cette dernière catégorie. "Le sol est très-accidenté dans le Nord de l'Amérique, a dit un savant, la nature y est partout grandiose et offre les spectacles les plus étonnants."

Oui, le fleuve St. Laurent, unique dans l'univers par la beauté de son cours et l'abondance de ses eaux, nos lacs immenses qu'on pourrait appeler mers intérieures, les longues chaînes de montagnes qui parcourent des espaces considérables, ces vastes forêts qui s'étendent à perte de vue vers les régions de l'Ouest et du Nord, ces monts parfois très-élevés et en quelques endroits très-multipliés, ces plaines qui semblent toutes applanies sous le même niveau et qui nous paraissent sans limites, voilà tout autant de circonstances qui influent au plus haut degré sur le climat et qui le font varier à l'infini, et quelquefois de manière à mettre en défaut toutes les notions que vous avez reçues jusqu'ici. En effet, jusqu'à ce jour, n'avez-vous pas entendu répéter sur tous les tons que les contrées situées au nord d'une ligne quelconque, sont plus froides que celles situées au sud de la même ligne, et que la différence dans la température est d'autant plus sensible, que ces contrées sont plus éloignées ?

Comment se fait-il donc que le lac St. Jean, placé au-delà d'un degré plus au nord que la vallée sud du St. Laurent, soit favorisée d'une température plus douce ? Ceci ne peut s'expliquer que par une des circonstances que nous venons de signaler. Si nous examinons attentivement la différence sensible qui existe d'une part, entre Montréal et les townships de l'Est, et de l'autre, entre la partie qui de Québec, s'étend au golfe, nous sommes forcés d'avouer que le passage libre que notre fleuve livre aux

vents parfois glacés de l'océan, est en partie la cause de cette différence.

Ainsi dans le Nord de l'Amérique, dans le Canada surtout, le climat est très-variable et cependant il faut avoir égard à ces variations, à ces changements subits dans le choix d'un assolement.

Maintenant si nous étudions les années moyennes voici ce que nous constatons quant à notre climat : Presque toujours après la saison des semences, c'est-à-dire après le trente mai, nous avons un temps de sécheresse plus ou moins prolongé, le reste de l'été se partage entre des pluies assez rares, mais assez abondantes ; l'automne est la saison des grandes pluies. Comme on ne peut prévoir les années extrêmes, c'est-à-dire, celles où nous aurons des sécheresses prolongées ou des pluies incessantes, les années moyennes doivent donc nous servir de règles quand nous avons à nous décider sur le choix d'un assolement.

Il faut encore compter sur les rosées, qui sont surtout abondantes dans la saison où nous recevons généralement le moins de pluies. Quelquefois, elles sont si abondantes qu'elles suffisent à la première végétation.

Voici ce que l'expérience a constaté et constate encore tous les ans ; le climat de nos années moyennes est favorable, quoiqu'à différents degrés, à la production des céréales, des cultures sarclées, d'un grand nombre d'arbres fruitiers, et même à celle du fourrage, pourvu que nous n'oublions pas certaines conditions indispensables que voici : Labours profonds, semailles faites de bonheur, prairies qui ne soient ni brisées par les pieds des animaux, ni rasées par leurs dents.

La raison de ces précautions est bien simple :

10. Nos plantes annuelles surtout reçoivent du sol une quantité d'humidité proportionnée à l'épaisseur de la bande de terre renversée par la charrue ; si cette bande est considérable, la quantité d'humidité qu'elle aura à fournir aux plantes le sera aussi, mais si elle n'a que trois à quatre pouces d'épaisseur, elle ne contiendra qu'une quantité d'humidité proportionnée à son volume, et qui sera bientôt épuisée.

20. Si votre terre est préparée à recevoir votre semence de bonne heure, cette semence, aussitôt qu'elle lui aura été confiée, entrera dans le mystérieux travail de sa transformation, poussera la plante naissant vers la lumière, qui lui devient nécessaire, et déjà elle sera en pleine végétation que l'humidité du sol existera encore en abondance, et recevant l'influence bienfaisante de la rosée, elle n'éprouvera aucun retard de l'absence de la pluie. Il sera loin d'en être ainsi, si la sécheresse a commencé avant la germination.

30. Quant aux prairies, si leur première végétation n'est nullement interrompue, si elles ne sont ni foulées par les pieds des animaux, ni rasées, favorisées par l'humidité du sol, par les pluies et les rosées, elles croissent promptement et avec vigueur, elles couvrent bientôt le sol et l'empêchent qu'il ne soit trop promptement desséché par les ardeurs d'un soleil brûlant, quand la sécheresse et les chaleurs arrivent. Mais si vous agissez contrairement à ces précautions, vos prairies dans l'état arriéré où elles se trouveront quand la sécheresse arrivera, ne pouvant couvrir le

sol, qui se desséchera promptement, ne croîtront que fort lentement.

Quant aux plantes fourragères, notre climat pourrait favoriser la production d'un bien plus grand nombre que celui que nous cultivons aujourd'hui. Il en est même qui nous sont, pour ainsi dire, inconnues, et qui cependant, procureraient aux cultivateurs de grands avantages. Par exemple, le brome Schrader, dont il a été parlé dans notre dernier numéro, s'il était introduit en Canada, ferait en partie disparaître les fréquentes diètes de fourrages, qui comme cette année, entraînent à leur suite de si tristes conséquences. Le choux branchu, le ray-grass, etc., seront probablement aussi bientôt introduits en Canada pour varier la nourriture des animaux à l'étable, et en accroître la quantité.

Il nous reste encore une observation à faire : L'expérience a dû nous convaincre que les belles espérances que nous fait concevoir le mois d'avril sont souvent trompeuses, et qu'après une longue suite de jours printaniers, nous sommes quelquefois tout-à-coup rejetés en arrière et exposés à des froids prolongés qui retardent les labours et les semences à une époque trop reculée.

Pour obvier autant que possible à ce grave inconvénient, ayons toujours la précaution de labourer l'automne, même nos terres légères. Les labours d'automne facilitent toujours considérablement la préparation du sol.

Ajoutons à ces labours, les rigoles et les fossés aussi faits en automne, si notre champ est trop humide. Une terre bien égouttée, bien labourée, s'emparera des premiers rayons du soleil, se réchauffera rapidement et recevra la semence dans des conditions favorables à sa prompte germination.

Rapport de M. Boucher de La Bruyère, Inspecteur des Agences, à l'Hon. M. J. C. Chapais, C. T. P.

(Suite et fin.)

Nonobstant ces désavantages, grand nombre de personnes, venues pauvres de Belœil, St. Michel-Archange, et St. Constant, y vivent aujourd'hui dans l'aisance. J'en citerai un exemple entre beaucoup d'autres : " Dans le Gore de d'Hereford, sur le lot 19, rang A. B. " écrit le révérend M. J. B. Champagneux, " se trouva Théophile Pâquette, parti de la paroisse de Belœil, en janvier 1863, dans les circonstances suivantes : ce jeune homme, sobre, laborieux et d'une bonne santé, avait réussi, par son économie et son activité, à réaliser un petit capital de \$500 et désirait s'établir. On lui conseillait de prendre le chemin des townships ; mais, partageant les préjugés que nourrissent plusieurs Canadiens contre les terres nouvelles, il répondait : " J'ai gagné le peu d'argent que j'ai en travaillant bien fort, et je ne veux par aller le sacrifier dans les bois, loin du monde. " Il se maria et acheta une terre, la revendit puis en acheta une autre, emprunta quelqu'argent, et au bout de deux ou trois ans, après s'être donné toutes les misères qu'un homme peut se donner, il revendit sa seconde terre et paya ses dettes. Il ne lui restait qu'un cheval, une vache, quatre moutons et de quoi faire un paiement de \$25 sur son terrain qu'un autre avait acheté pour lui, espérant que, plus tard, il prendrait le parti d'aller occuper ce terrain qui devait l'empêcher de tomber dans la dernière indigence. En effet, le jeune homme, voyant sa condition changée pour le pire, se dit : " Je vais aller cacher ma honte

dans la forêt," puis donnant, conjointement avec son épouse, quelques larmes de regret à la place natale, il s'achemina avec courage vers les cantons de l'Est, se rendit près de son lot, se logea avec un voisin pour l'hiver et commença à défricher le terrain nécessaire pour bâtir une bonne maison, puis une grange, des étables, etc. Aujourd'hui, ce jeune colon a à peu près 10 arpents de terre en culture, une belle récolte, un cheval, trois vaches, plusieurs moutons et d'autres animaux. Il a trois enfants et paraît heureux en pensant qu'il pourra les établir près de lui."

C'est aussi vers la belle vallée du grand lac l'Assomption que devrait se diriger le mouvement qui s'opère de plus en plus parmi les établissements peuplés de la rive nord du St. Laurent. Les sociétés de colonisation du district de Montréal, par leurs rapports plus fréquents avec les habitants de cette partie du pays, s'empresseront, il n'en faut point douter, d'y former un noyau d'établissement. Il est important qu'il y ait ainsi des germes de colonisation plantés en différents endroits, pour que plus tard des ramifications s'étendent de tous côtés. Les révérends messieurs Brassard et Provost méritent de grands éloges pour les efforts et les sacrifices qu'ils se sont imposés afin d'activer le défrichement des terres de la vallée de la Mataouin.

Je signalerai aussi à votre attention l'importance qu'il y a de compléter le chemin Kinogami. La vallée du lac St. Jean est, sans aucun doute, une des plus belles du Bas-Canada par son étendue, la fertilité de son sol, la qualité de ses bois et la douceur de son climat. La population augmente, nonobstant les difficultés très grandes de communication, mais elle aurait doublé si ce chemin eut été terminé plus tôt. Cette vallée peut suffire à une population de 100,000 âmes, et, avant peu d'années, le Saguenay sera un des greniers du Bas-Canada.

En présence des graves événements qui se déroulent autour de nous, dans l'éventualité de changements importants dans notre constitution politique, il est du devoir de tout citoyen, comme du gouvernement, d'activer la colonisation de nos terres incultes; d'attirer une immigration saine et forte; d'implanter dans les parties les plus favorables à l'agriculture et au commerce, comme les endroits que je viens d'indiquer, un germe colonisateur qui pourra, dans l'avenir, nous donner une position importante et nous permettre d'occuper, tant sur le rapport agricole que national, un rang distingué dans l'échelle politique et sociale du continent américain.

Aussi les amis de la colonisation espèrent-ils qu'une somme élevée sera votée par la législature, à sa prochaine session, pour l'ouverture de nouveaux chemins pendant l'année 1865, afin de répondre aux besoins immenses de pays et au zèle des colons.

En secondant ces légitimes espérances, le gouvernement aura mérité de tous.

BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Nous espérons qu'on nous pardonnera facilement l'infraction grave commise contre le plan et les traditions de notre *Gazette*, en accordant un si large espace à une seule matière comme celle que nous publions aujourd'hui. L'intérêt qui s'attache naturellement au sujet, nous faisait un devoir de sauver de l'oubli, au moins les principaux traits d'une vie si bien remplie. Cette tâche appartenait à la *Gazette des Campagnes* qui doit au Vénérable défunt son existence à Ste. Anne et une bonne partie de sa prospérité. On nous a conseillé de publier en brochure cette biographie avec portrait. C'est une excellente idée. Tous les élèves de M. Pelletier à Ste. Anne, Nicolet et Terrebonne, et les nombreux amis qu'il a laissés dans tout le pays, nous sauront gré sans doute de leur offrir un si beau souvenir de celui qu'ils vénèrent.

Si donc nous pouvions compter sur un encouragement suffisant, nous en ferions un tirage de quelques centaines d'exemplaires, avec un beau portrait photographié par M. Livernois. Le format serait en 18, d'une soixantaine de pages sur beau papier, avec couverture imprimée. Prix 15 sous.

Nous attendons les demandes d'ici à huit jours.

Dans notre prochain numéro nous donnerons un compte-rendu de la fête de St. Isidore, à l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

Une correspondance de M. le Notaire Gauvreau de l'Isle-Verte, sur la colonisation, est remise au prochain numéro.

Livres nouveaux sur l'agriculture.

Nous venons d'augmenter notre librairie agricole de plusieurs ouvrages importants, venant directement de France, de l'une des meilleures maisons de Paris. Ces ouvrages traitent des soins à donner aux animaux, aux arbres fruitiers, des jardins potagers et d'ornements, etc. Nous en publierons le catalogue dans notre prochain numéro, et nous espérons que, vu le bas prix de ces rares ouvrages dans notre pays, tous les amis de l'agriculture encourageront nos faibles efforts pour étendre le goût et propager les connaissances agricoles dans toutes les classes de la société.

RECETTES.

Moyen de prévenir les maux de tête chez les bêtes à cornes.

En donnant la recette qui se trouve dans notre dernier numéro, nous avons promis d'en donner une pour prévenir les maux de têtes chez les bêtes à cornes. Ce moyen est déjà connu d'un grand nombre de cultivateurs. Le voici: On prend une cueillette d'huile ordinaire, on la verse dans la fosse qui se trouve entre les cornes. Elle est promptement absorbée. Essayez et vous serez satisfaits.

Cette recette doit être employée au moment où on met ses animaux à l'étable.

Moyen pour préserver les moutons du tournis.

Le tournis est causé par la présence de boules d'eau dans le cerveau, et ces boules ne sont autre chose que des *hydatides*, animaux parasites, dont on n'a pas encore pu débarrasser les moutons une fois qu'ils en sont atteints. Un médecin, secrétaire du comice agricole de Marne (Ainne), a proposé un traitement fort simple. Il suffit de mettre dans des tinettes, au milieu de la bergerie, une forte quantité de ferraille et d'y abreuver les moutons aussitôt qu'ils reviennent des parcs: Les éleveurs de moutons feront bien d'essayer ce procédé qui ne peut d'ailleurs présenter aucun inconvénient, alors même qu'ils ne produirait pas les résultats indiqués.—*Journal des Cultivateurs.*

Moyen de détruire les herbes dans les allées de jardins.

On fait bouillir, dans une chaudière de fer, 40 pots d'eau avec 11 livres de chaux et 3½ livres de soufre; on laisse bouillir quelques instants en agitant le mélange. Lorsque ce liquide est froid, on l'étend de deux fois son poids d'eau, et on arrose les allées et les cours qu'on veut débarrasser des herbes.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

Chronique agricole.

La rareté des fourrages est extrême à Ste. Anne ce printemps; un grand nombre de cultivateurs n'en ont aucunement, presque tous sont dans la nécessité de laisser errer leurs bestiaux sur les prairies et les prés où les pauvres bêtes glanent les chaumes et les rares brins d'herbes qui commencent à poindre.

Plusieurs animaux sont déjà morts par suite de maladies causées par les privations auxquelles ils ont été soumis pendant l'hiver.

Ce fait est bien pénible à enregistrer; puisse-t-il être du moins une instruction pour l'avenir.

On s'obstine à ne point créer de prairies artificielles, à ne point semer de fourrages verts; si encore on avait la prudence de n'hiverner que le bétail que l'on est en état de nourrir bien! On ne veut pas comprendre que, par exemple: une bonne vache bien nourrie donne plus de profit et souvent plus de lait que trois nourries misérablement.

N'élevez donc que des animaux de choix et nourrissez-les abondamment et régulièrement; ne négligez point les soins de propreté, tels que l'étréillage, etc.

C'est dans cette voie que la société d'agriculture de Kamoaraska ne cesse de pousser le mouvement agricole depuis plusieurs années, par les encouragements qu'elle distribue dans les exhibition aux cultures sarclées, base des prairies artificielles, et surtout à la propagation des meilleures races d'animaux.

Cette calamité, l'on peut dire publique, portera un grave déchet aux semences, puisque beaucoup de chevaux ne peuvent supporter le travail avant que les nouvelles herbes ne viennent réparer leurs forces épuisées. Que n'a-t-on labouré la terre l'automne dernier, alors que les animaux de trait étaient dans toute leur vigueur; cette négligence pourrait coûter bien cher cette année? car à moins d'une saison exceptionnelle l'on doit s'attendre à une nouvelle disette l'hiver prochain. Les semences faites très-tard, les prairies brisées par le pied des animaux ne peuvent donner qu'une récolte médiocre. Peut-on prétexter ignorance comme une excuse des nouveaux malheurs auxquels on s'expose; la Gazette a-t-elle manqué de donner les instructions suffisantes sur ces sujets? n'a-t-on pas sous les yeux depuis huit ans un livre ouvert que tous peuvent lire, la ferme modèle de Ste. Anne.

Sans sa nouvelle culture et sans le hachage des fourrages, la ferme modèle pourrait-elle dans une année de disette comme celle-ci, avec moins de 200 arpents de terre, entretenir jusqu'au huit juin 36 têtes de gros bétail dans un état d'embonpoint et de propreté remarquable? pourrait-elle surtout distribuer près de 1000 bottes de fourrages aux plus nécessiteux et préserver ainsi de mort certaine un grand nombre d'animaux, et venir en aide à de pauvres habitants qui sans ces secours eussent été dans l'impossibilité d'ensemencer leurs terres.

—Le printemps dernier, M. Aug. Fafard de l'Islet, élève breveté de l'École d'agri-

culture de Ste. Anne, obtenait du directeur de cet établissement la permission d'aller faire un essai de culture sarclée sur la ferme que sa famille lui destinait. L'expérience fut faite sur un terrain de 30 perches carrées qui fut semé partie en navets et partie en betteraves. M. Fafard n'eut à sa disposition aucun des instruments considérés comme nécessaires à une semblable culture, il fut dans la nécessité de faire le roulage des sillons au moyen d'un quart à farine. La récolte a été de 150 minots, ce qui donne 500 minots à l'arpent. M. Fafard a pesé des betteraves de 9½ livres.

ANNONCES.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître-Général des Postes, et marquées "Soumission pour le service de la Malle," seront reçues à QUÉBEC jusqu'à midi, VENDREDI, le SEPT JUILLET, pour le transport des Malles de Sa Majesté, entre Ste. FLAVIE, Canada, et CAMPBELLTON, le et depuis le 1er SEPTEMBRE prochain.

Afin de mettre le Maître-Général des Postes en état de juger du prix des manières différentes et du transport des Malles sur cette route, de deux ou de trois fois par semaine, les Soumissionnaires pourront faire leurs soumissions pour deux ou trois services par semaine, soit par une voiture attelée d'un seul cheval ou par une diligence ou voiture tirée par deux chevaux.

Les Soumissionnaires devront, dans chaque cas, spécifier distinctement le montant demandé pour chaque service différent.

La route à suivre pour le transport de cette malle devant être par le nouveau chemin de Matapédia.

La distance reconnue entre Ste. Flavie et Campbellton est de 110 miles.

Les Jours et Heures de l'arrivée et du départ devront être comme suit, sujet au droit du Maître-Général des Postes de les changer, lorsqu'il le trouveront convenable:

Partir de Ste. Flavie et Campbellton à tels jours et à telles heures qu'il sera nécessaire, se rencontrant à chaque place avec les malles allant et venant, et faire le trajet en 28 heures du 1er de Juin au 30 Septembre, et en 36 heures pendant le reste de l'année, y compris les arrêts ou délais pour toute autre fin.

Les personnes qui désirent faire des soumissions sont informées particulièrement que les malles doivent être transportées en voitures tirées par des chevaux pendant toute l'année.

Le Contrat, s'il est rempli avec satisfaction, continuera pour un terme n'excédant pas quatre années: Le Maître-Général des Postes se réservant le droit de terminer la

convention en aucun temps avant l'expiration des quatre ans, si, à son opinion, l'intérêt public le requiert, en donnant trois mois d'avis au Contracteur auparavant.

Toutes dépenses pour la traverse de la malle ou pour le passage de ponts à péage, barrière, etc., sur cette route seront payées par le Contracteur.

Chaque Soumission devra spécifier le prix par année, en toute lettre, et être accompagnée de la signature de deux cautions responsables, promettant que, dans le cas où la soumission serait acceptée, le Contrat sera dûment exécuté, par le soumissionnaire, pour le prix demandé, et promettant ainsi d'être responsable avec le Contracteur, dans la somme de \$1000. 00 pour la due exécution du service.

Les Soumissions doivent se faire sur les formules imprimées qui sont fournies par le Département et qu'on peut avoir en s'adressant aux Bureaux de Poste à Ste. Flavie, Métis, Matapédia et Cross Point en Canada, et à Campbellton et Dalhousie, au Nouveau-Brunswick ou au Bureau du sous-signé.

W. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 4 mai 1865. }

NOUVEAUTÉS

Le soussigné désire informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir une grande quantité d'articles de goût et d'utilité ainsi qu'une grande quantité d'objets de fantaisie concernant sa ligne de commerce.

Il profite de cette occasion pour remercier le public de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il espère que, par son assiduité aux affaires, il méritera la continuation de ce patronage.

J. P. GENDRON,

Horloger et Bijoutier
Rue St.-Jean, Haute-Ville,
Québec.

15 mai 1865.

LES SOIRÉES CANADIENNES

Recueil de littérature nationale

Se publie à Québec, chez Brousseau Frères Editeurs, par livraison mensuelle d'environ 32 pages in 8, formant au bout de l'année un joli volume de pas moins de 384 pages. L'abonnement date du 1er janvier, et est de 5 chelins par année, payables d'avance.

Les séries de 1861, 1862, 1863 et 1864 sont en vente, brochées ou reliées, à volonté.

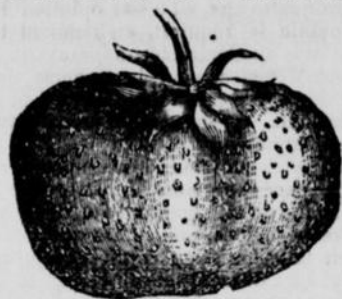
LE PERROQUET

Journal Critique, Littéraire et Caricaturiste

publication dont la moralité hautement reconnue, est devenue un des passe-temps favoris des familles. Paraît le samedi de chaque semaine. Chaque numéro contient une ou plusieurs caricatures politiques ou humoristiques de l'événement du jour.

Abonnement, \$2 par année, payable d'avance par semestre. S'adresser, par lettre affranchie, à l'Editeur C. H. Moreau, No. 126, rue Notre-Dame, Montréal.

PÉPINIÈRE A PORTNEUF



Le soussigné offre en vente :

- Pommiers hautes-tiges, de 3 à 4 ans de greffe,
- Pommiers nains, de 2 à 3 ans de greffe,
- Cerisiers et Pruniers, de 3 à 4 ans de greffe,
- Groseilliers, Gadelières, Ronces, Fraisiers, Framboisiers, Canneberges,
- Plantes ornementales de plus de 200 espèces,
- Vignes exotiques et américaines.

Demandez le Catalogue.

LS. MORISSET.

Portneuf, 22 avril 1865.

AVIS AUX CULTIVATEURS

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

GRAINES DE JARDINS !!

- Betteraves Carottes Navets
- Choux de toutes espèces
- Poireau Raves Cocombres
- Persil Chou-fleur Oignons
- Salade Citrouille monstre
- Persil uni et frisé Sarriette Melons
- etc., etc., etc.

AUX PRIX DE QUEBEC.

Nous avons un grand nombre de graines dont nous ne connaissons pas la valeur. Nous en ferons faire l'expérience, et il en sera rendu compte l'automne prochain dans la Gazette des Campagnes.

A VENDRE

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2me et 3me volumes--\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des numéros étant épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exemplaires à tirer--\$1.00 le volume

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

ENGRAIS SANS ÉGAL

Pour toutes les plantes de Jardins et des Champs

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

LETTRE DE SILBY LEE, WARDEN COMTÉ, DE SHEFFORD, C. E.

CHER MONSIEUR,—Je me suis servi de votre phosphate pour mon jardin, la saison dernière, avec les résultats les plus excellents, spécialement sur les oignons. Depuis plusieurs années, je n'avais pu réussir dans la récolte des oignons, surtout à cause des vers qui les détruisent. Cette année j'ai choisi quatre planches de 40 pieds de longueur et de 4 pieds de largeur chaque, et j'y ai appliqué 20 lbs. de phosphate, en mettant une partie avec la semence et le reste autour des plants après le premier sarclage

La croissance a été remarquable. J'ai recueilli 15 minots de ces planches qui renfermaient 640 pieds carrés ou environ 2½ perches carrés. Un grand nombre de personnes les ont vus pendant la croissance, et toutes ont déclaré qu'ils étaient les plus beaux qu'ils avaient jamais vus. Il y avait aussi 25 navets d'une bonne grosseur sur les mêmes planches.

SILBY LEE.

M. Andrew Coe, Montréal.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé et à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3, Salle Maçonnique, rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St François Xavier

E. L. SNOW, Agent général.

On peut acheter de cet engrais à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes à Ste Anne de la Pocatière, où M. Snow a bien voulu placer un dépôt, pour la commodité des cultivateurs des paroisses d'en bas.

SORGHO SORGHO

Graines de canne à sucre

Importées expressément pour ce Bureau. LES Cultivateurs qui nous feront parvenir au Bureau de la Gazette des Campagnes, 10 cts. en estampiles, par lettre affranchie, recevront de la graine de sorgho par le retour de la malle.

NOUVELLES IMPORTATIONS

NOUVEAUX Tissus pour habits et pantalons d'été, Tweed de manufacture canadienne, Tweeds d'Ecosse, Draps et Casimirs.

NOUVEAUX Parasols noirs et de couleurs.

NOUVEAUX Chapeaux de paille pour Dames. Chapeaux de Satin, Feutre Tweed, et de Paille, pour Messieurs.

UN grand assortiment de Soie noire pour Mantilles et pour Robes.

ETTOFFES à Soutanes, Merinos français, double cordés, Sayes, Drap d'été. Aussi, Chapeaux de Paille, de Satin, de Feutre pour Messieurs du Clergé

HARDES faites, en grande variété et vêtements faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

TAPIS Tapisserie, Impérial, Ecosse, Union, pour Escaliers, Toile cirée, Feutre, de Tables, Nattes, etc.

COUTILS, Toiles, Cotons, de toutes espèces. Couvre-pieds blancs et de couleurs, Couvertures de laine, Toile et Coton à draps, Toile à nappes, etc.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

15 mai 1865. Québec, Rue Sous-le-Fort.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE} MARCHANDS A COMMISSION

ET

AGENTS GÉNÉRAUX,

17, Rue St. Jacques, Basse-Ville

QUEBEC,

ONT constamment en mains et à vendre en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS, BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,

SAVON, THÉ, TABAC,

VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE HYDROPULTE,

etc., etc., etc., etc.

AUSSI

HUILE DE CHARBON,

en Baril ou Canistres de cinq gallons. 15 décembre 1864.

BONNE OCCASION !!!



A VENDRE à St. Antoine de Tilly, une Jument brune de deux ans et demi, presque pure canadienne, cinq pieds de hauteur, qui a obtenu le 1er prix à l'exhibition de Ste Croix en 1864. S'adresser, sur les lieux, à

JOS. METHOT.



Département des terres de la Couronne

Québec, 9 février 1865.

AVIS est par le présent donné qu'environ 53,000 acres des Terres de la Couronne, dans les townships d'ESCOURT et BOTSFORD, Comté de Témiscouata, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité L. N. GAUVREAU, écr., à l'Isle Verte.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

1er mars, 1865.

Département des terres de la Couronne

Québec, 9 février 1865.

AVIS est par le présent donné qu'environ 34,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de WATFORD, Comté de Dorchester, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité ANDREW ROSS, écr., Frampton.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

1er mars 1865.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1865.

AVIS est par le présent donné qu'environ 26,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de BOURGET et l'ISLE D'ALMA, Comté de Chicoutimi, G. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité, VINCENT MARTIN, écr. à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

1er mars, 1865.

AVIS

EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature, à sa prochaine Session, pour en obtenir un acte autorisant toute Chambre de Notaires, dans le Bas-Canada, à admettre le soussigné à la pratique de la profession de Notaire.

J. ANCTIL,

15 avril 1865.

Et. en Droit.



Département des terres de la Couronne.

Québec, 20 Février 1865.

AVIS est par le présent donné qu'environ 15,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de MARLOW, Comté de Beauce, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le PREMIER jour d'AVRIL prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité ANDREW ROSS, écr., à Frampton.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 mars 1865.

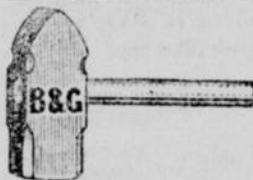
TERRE A VENDRE.

AHEBERTVILLE (Saguenay) une certaine étendue de terre d'excellente qualité, dont 40 arpents en état de culture, bornée d'un côté par la belle rivière, où se trouve une chute pouvant servir d'ecluse pour construire des moulins; il y a aussi deux granges sur la terre.

Conditions faciles. S'adresser à

Dame Ve. FIRMIN COUILLARD,
L'Islet.

1er mai 1865.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela, sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9½, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,

No. 15, Rue des Fossés, No. 15,
ST. ROCH—QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en
mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures de maisons — Outils pour les ouvriers — Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à l'huile—Vitres—Mastic—Huile pour peinture—Pinceaux—Brosses—Ferblanc—Tôle—Fusils—Pistolets—Poudre—Plomb—Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

ENSEIGNE DU GRAND SAUVAGE

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

IMPORTEUR de Cigares, Pipes en bois, Calumets, Tabatières, Pipes et imitation d'écume de mer, Sacs à tabac en loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac Allumettes, etc.

Il a aussi un grand assortiment de Tabacs de première qualité, en feuilles, en torquettes, et à priser. Pour argent comptant seulement. En gros et en détail.

J. B. C. HEBERT,

Notaire et Agent,

tient son Bureau, à QUEBEC, No. 18
rue STE. FAMILLE (Côte de Léry),
Haute-Ville.

N. GAUTHIER,

NOTAIRE,

tient son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.

ED. GINGRAS & Cie.,

(CI-DEVANT Ed. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
Québec.

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

LE Calendrier pour l'année 1865
Publié par M. L. Brousseau
LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1865.

1865

JUIN.

1865

Le Soleil entre à l'Ecrivisse le 21 à 6 heures du matin

Premier quartier, le 1 à 3 heures 37 minutes du matin.
 Pleine lune, le 9 à 4 heures 56 minutes du soir.
 Dernier quartier, le 16 à 7 heures 8 minutes du matin
 Nouvelle lune, le 23 à 3 heures 12 minutes du soir.
 Premier quartier, le 30 à 8 heures 55 minutes du soir.

SEMAINE.	FETES RELIGIEUSES.	L. SOL. ETC.
Jeudi 1	b Octave de l'Ascension	4 147 46
Vendredi 2	fb De la fête	4 137 47
Samedi 3	tr <i>Jeûne</i> . Vigile de la Pent. Bénéd. des fonts. <i>Kyrie</i> des dbles	4 137 47
DIMAN. 4	r PENTECÔTE. <i>Kyrie</i> royal. II Vêpres de la Pent. Salut	4 127 48
Lundi 5	r	4 127 48
Mardi 6	r	4 107 50
Mercredi 7	r <i>Jeûne</i> Quatre-Temps	4 107 50
Jeudi 8	r De l'octave privilégiée	4 107 50
Vendredi 9	r <i>Jeûne</i> Quatre-Temps	4 107 50
Samedi 10	r <i>Jeûne</i> Quatre-Temps	4 97 51
DIMAN. 11	b I apr. Pent. STE TRINITÉ. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux Vêpres mém. du suivant du dim. et de SS. Basilide, etc. mart.	4 97 51
Lundi 12	b St Jean de St Facond, confesseur	4 87 52
Mardi 13	b St Antoine de Padoue, confesseur	4 87 52
Mercredi 14	b St Basile-le-Grand, évêque et docteur	4 87 52
Jeudi 15	b FETE-DIEU, d'obligation. <i>Kyrie</i> du 2 ton. Procession après la messe. Vêpres de la fête. Salut pendant l'octave	4 77 53
Vendredi 16	b St Jean François Régis, confesseur	4 77 53
Samedi 17	b De l'octave	4 77 53
DIMAN. 18	b Dim. dans l'oct. et II apr. Pent. <i>Kyrie</i> du St Sacrement. Vêpres de la fête suivante, mém. du dim. de l'octave et de SS Gervais, etc., martyrs	4 67 54
Lundi 19	b Ste Julienne de Falconiéri, vierge	4 67 54
Mardi 20	b De l'octave	4 67 54
Mercredi 21	b St Louis de Gonzague	4 57 55
Jeudi 22	b Octave de la Fête-Dieu	4 57 55
Vendredi 23	b Sacré-Cœur de Jésus	4 57 55
Samedi 24	b TATIVITE' DE ST JEAN-BAPTISTE	4 57 55
DIMAN. 25	b III ap. Pent. St Guillaume, abbé. SOLENNITE' DE ST JEAN-BAPTISTE. <i>Kyrie</i> du 2 ton. Messe et II Vêpres de St Jean Baptiste, mém. du suiv. (ant. pr.) de St Guillaume et du dim. Salut	4 67 54
Lundi 26	r SS Jean et Paul, martyrs	4 67 54
Mardi 27	r St Barnabé, apôtre (II)	4 77 53
Mercredi 28	fb <i>Jeûne</i> . St Léon, pape	4 77 53
Jeudi 29	r SS PIERRE et PAUL, apôtres, d'obligation. <i>Kyrie</i> royal. II Vêpres de la fête. Salut	4 77 53
Vendredi 30	r Commémoration de St Paul	4 77 53

Température—Du 1er au 9 juin, pluie fréquentes—Du 10 au 16, beau—Du 17 au 28' presque toujours beau—Du 24 au 30, fréquentes averses—Petit Almanach du B.-C.

Cour du banc de la Reine, en Appel—Québec, 1er juin. Montréal, 1er juin—Cour du banc de la Reine—à Québec, 24 juin—Jurisdiction civile, Cours supérieures—Québec, du 1er au 5 juin. Montréal, du 17 au au 27 juin. Sherbrooke, du 13 au 19 juin. Rimouski, Beauce, Arthabaska (St Christophe), Chicoutimi, du 13 au 19 juin.

Cours de Circuit—Québec, du 16 au 21 juin. Montréal, du 10 au 15 juin. Rimouski Beauce (St Joseph), St Christophe, Chicoutimi, Sherbrooke, du 7 au 12 juin. St Michel. L'Isle-Verte, du 21 au 25 juin.

A NOS ABONNÉS.

GRANDE AMÉLIORATION PROJETÉE !!!

Le nombre toujours croissant des abonnés, nous mettra bientôt dans l'obligation de nous procurer une *presse à pouvoir*; mais pour opérer cette grande amélioration, il nous faudrait que tous les arrérages dus à la *Gazette des Campagnes* rentrassent sans retard. Ainsi que ceux qui nous doivent pensent sérieusement qu'en retardant de s'acquitter, ils nous mettent dans une grande gêne, et empêchent les améliorations auxquelles ont droit ceux de nos souscripteurs qui ne se font jamais attendre.

FIRMIN H. PROULX,
 Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

District de Québec.

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	1-00 P M	12-55 P M
Hadlow	1-10	12-46
Chaudière Junction	1-30	12-23
St Jean Chrysostôme	1-43	12-08
St Henri	2-00	11-50 AM
St Charles	2-26	11-25
St Michel	2-45	10-51
St Valier	2-58	10-38
St François ou Berthier.	3-15	10-19
St Pierre	3-30	10-06
ST THOMAS	3-48	9-49
Cap St Ignace	4-10	9-09
L'ISLET	4-35	8-46
	4-50	8-31
Trois Saumons	5-03	8-21
St Jean Port Joli	5-20	8-04
St Roch	5-46	7-38
STE ANNE	6-09	7-15
Rivière Ouelle	6-29	6-57
St Denis	6-46	6-40
ST PASCAL	7-03	6-23
Ste Hélène	7-33	6-03
St Alexandre	7-45	5-40
RIVIERE-DU-LOUP	8-23 P M	5-00

De la Pointe-Lévi à Richmond.

STATIONS.	Malle	Mixte
Pointe Lévi	8-40 PM	9-30 AM
Chaudière Junction	9-12	10-30
Chaudière	9-17	10-35
Craig's Road	9-35	11-05
Black-River	9-50	11-30
Methot's Mills	10-17	12-15 P M
Lyster	10-41	12-50
Bécancour	10-53	1-10
		1-25
Somerset	11-25	2-00
Stanford	11-43	2-30
Arthabaska	12-10 AM	3-15
Warwick	12-34	3-55
Danville	1-10	4-45
Richmond	1-46	5-45
Richmond	2-15 AM	10-00 AM
Danville	2-51	11-00
Warwick	3-27	11-55
Arthabaska	3-51	12-35 P M
Stanford	4-18	1-20
Somerset	4-36	2-00
Bécancour	5-00	2-40
		2-55
Lyster	5-12	3-15
Méthot's Mills	5-36	3-55
Black River	6-03	4-35
Craig's Road	6-18	4-55
Chaudière	6-36	5-20
Chaudière Junction	6-41	5-25
Pointe Lévi	7-15	6-00

C. J. BRYDGES,
 Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
 Surintendant local.